

Procès-verbal de réunion du conseil d'administration – 7 février 2011

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Saint-Jean-Hulst s'est réuni sur convocation de la présidente.

Présents : Emmanuelle Bouteiller, Astrid le Chatelier, Loïc Flichy, Hélène Genuyt, Bruno Jantet, Christine Jourdan, Sophie de la Foye Jérôme Furgé, Isabelle Lanne-Chesnot, Olivier Mauratille, Philippe Rougevin-Baville, Christine de Saint Exupéry, Valentine Bourson, Edwige Zbinden, Félicie Petersen, Olivier Sudan.

2 membres de l'URAPEL: Carole Jones et Thierry Buisson.

Absents ou excusés : Bruno Vercken, Béatrice Fontant, André-Robert Samé, Eric de la Ferté-Senecterre, Philippe-Guillaume de Rosnay

1. 20h-20h30 : Echanges avec Madame Quatrepoint

Sujet: la notation, l'évaluation des compétences des enfants en primaire.

Les compétences sont évaluées par des lettres ou des sigles sauf en maternelle avec cependant la même dynamique, l'observation de l'enfant étant favorisée.

Toutes ces compétences sont rassemblées dans le livret d'évaluation.

CP, CE1: A,B,C,D

Maternelle, CE2, CM: A, ECA, NA

Questions souvent soulevées par les parents: On a un peu de mal à s'y retrouver, à prioriser ; impression de ne pas avoir de véritable vision globale du niveau de l'enfant quand beaucoup d'items sont listés et notés comme c'est le cas sur les livrets et de ne pas voir la progression de l'enfant. A part l'appréciation finale de Mme Quatrepoint et de l'enseignante qui est la seule synthèse donnée.

Mme Quatrepoint : Le principe de compétences date d'au moins 15 ans et avait été mis en place par la directrice d'Hulst l'ayant précédée avant la fusion. St Jean de Béthune avait un système plus classique avec des notes. Au moment de la fusion, la décision de recourir aux évaluations de compétences par lettres ou sigles a été prise pour l'ensemble de l'école primaire. Mais le même principe est maintenant appliqué dans quasiment toutes les autres écoles.

Le nouveau système mis en place a été amélioré au fur et à mesure. Les compétences ont été décortiquées en profondeur pour bien maîtriser l'évaluation des enfants. Le libellé de chaque compétence a été beaucoup travaillé. C'est un outil pédagogique commun entre le corps enseignant et l'école.

Il y a 3 axes dans l'appréciation:

- savoir-faire (méthodologie...)
- savoir (niveau scolaire)
- savoir-être.

En primaire, nous visons l'acquisition de 3 grandes tâches complexes:

- compréhension de texte
- raisonnement mathématique
- production d'écrit

Les parents aimeraient une appréciation ou une lettre par grande catégorie (maths, orthographe, anglais...)

Mme Quatrepoint : L'APEL, il y a quelques années, avait demandé à ce qu'on fasse très attention à ne pas briser les élèves, à ne pas être trop dur dans les appréciations et la

direction avait beaucoup travaillé sur les commentaires donnés...mais du coup il y peut-être un mouvement pendulaire inverse...

Quand Madame Quatrepoint rend les carnets, elle prend appui sur ce qui est bon, toujours un mot sur le savoir faire et le savoir-être et finit sur un point d'amélioration.

Important que l'appréciation soit centrée sur la personne en son entier.

Les heures de soutien arrivent dès octobre donc avant les livrets d'évaluation.

Si rien n'est notifié c'est que tout va bien.

Sinon, si gros souci, les parents sont assez vite convoqués pour en parler.

En CM2, les derniers mois de l'année, dans certaines classes, il y a un passage des lettres aux notes pour habituer les élèves aux évaluations du collège.

Les enseignants ont cherché à harmoniser les évaluations. Mais l'exigence n'est pas la même pour chaque enseignant, et donc les notations varient d'un professeur à l'autre (A= «tout» bon pour l'une, mais peut-être «globalement» bon pour l'autre). Un travail important est fait à ce niveau de la part des enseignants et Mme Quatrepoint, notamment en conseil de cycle.

L'APEL souhaiterait un petit commentaire par sous-section, afin de mieux rentabiliser l'espace «appréciation».

Madame Quatrepoint entend cette demande mais rappelle que le plus important est que l'enfant soit serein et détendu en primaire. D'où cette notation par compétences et l'absence de classement. De cette façon, ils seront plus performants au collège.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du CR du 17 janvier 2011 :

A l'unanimité après modification d'un point sur l'oubli des badges.

3. Points divers présentés par Emmanuelle Bouteiller :

- Aide de l'APEL pour les familles en difficulté: souvent les fonds sont collectés par le biais de kermesses, ce qui n'est pas le cas à SJH. Nos fonds ne sont pas assez importants pour envisager d'aider de manière conséquente les familles en difficulté. Mais l'OGEC dispose d'un fonds d'entraide qui est effectivement utilisé, et Mme Quatrepoint offre aussi la cantine sur ces fonds OGEC et estime avoir une bonne connaissance de la situation de ces familles.

- L'APEL à la fête de charité : Pas de stand APEL (cf dernier CA). En revanche, le salon de thé cherche un responsable pour l'année prochaine... A discuter. L'APEL serait-elle à sa place en prenant cette responsabilité?

- Orientation post-bac: certains parents se plaignent que les enfants soient sous-évalués. PRB: sujet ancien et récurrent, réactivé par une lettre adressée à la direction par une mère de famille. Complexe, pas de solution simple. Mais les interrogations de la part des parents sont légitimes et se heurtent à une communication difficile (notamment lors de la réunion de parents des 2ndes). M. Lallemand a proposé une réunion le mercredi de la rentrée avec la direction et l'APEL. BJ: il y a deux questions différentes, celle de la notation (sévérité des notes par rapport à celles obtenues au bac) et celle des dossiers d'admission post-bac. Selon lui, il faut commencer par le sujet des notes. L'APEL doit communiquer sur la question et sur ses actions en réponse.

4. Commission « Langues » :

Réunion en novembre avec MHD, envoi du CR début janvier à celle-ci, sans retour.

1ère proposition: faire des groupes de niveaux: élargir ce qui est fait en seconde (très bon retour des professeurs) à tous les niveaux. C'est à dire faire 3 groupes de niveaux avec 2 classes. Test très concluant à Franklin. Mais pose un problème financier et logistique car les classes doivent être en barrette sur le même horaire. L'APEL se demande si l'OGEC peut intervenir dans le financement de ce projet.

2ème proposition: organiser des demi-groupes de conversation avec des professeurs « natives » qui seraient inclus dans les horaires normaux de cours (pas en dehors des heures de cours, ce qui est moins lourd pour les élèves). En revanche cette solution serait payante. Tous les élèves y participent et tous les parents paient.

3ème proposition: développer des échanges avec des établissements étrangers. La direction ne veut pas s'en occuper mais l'APEL pourrait faciliter ce type d'échange. Olivier Sudan propose de se porter volontaire pour développer un réseau d'établissements correspondants.

Vote sur une proposition à faire à la direction:

proposition 1: OUI si en barrette et 3 groupes pour 2 classes

proposition 2: NON

Proposition 3: OUI

+ proposer un vidéo-club et un ciné-club en anglais

5. Dépenses de l'OGEC: quelles propositions de la part des parents d'élèves ?

Comme il va y avoir moins de travaux importants dans l'avenir proche, peut-on proposer un investissement pour l'enseignement des langues, cf proposition 1 (classes de niveaux et système par barrette)?

6. Dépenses de l'APEL: suite du précédent CA

-Ethylotests pour la soirée des terminales:

prix: 60 centimes/pièce

-Financement de tables de ping-pong (en dur) pour le primaire et le collège :

Coût estimé: 1500 EUR (minimum) - 2500 EUR par table.

Idéalement, il en faudrait 3 (1 au primaire et 2 au collège). Pour le primaire, Mme Quatrepoint est tout à fait partante. Mme Delouis n'a pas encore donné son accord.

Comme nos cotisations sont peu élevées, ce serait un argument pour obtenir une subvention de l'URAPEL. Donc faire un courrier à l'URAPEL pour solliciter une aide de financement avec un devis précis.

Il faut prévoir du matériel de qualité par souci de longévité.

7. Propositions de sujets à discuter au prochain CA :

Les conseils de classe/les sanctions

Note: prochain TU: mettre un petit encart sur les commissions de recours pour les parents.

DATES des prochaines réunions du CA pour l'année scolaire 2011 :

-lundi 14 mars 2011

-mardi 5 avril 2011

-lundi 9 mai 2011

-lundi 30 mai 2011